

Le centre d'euthanasie de Hadamar

Frédéric Crahay (Mémoire d'Auschwitz ASBL)

Introduction

Les sites qui peuvent être qualifiés de lieux de mémoire et de lieux d'histoire en même temps sont assez rares. Le musée de Hadamar (*Gedenkstätte Hadamar*), situé dans le Land de Hesse en Allemagne, est de ceux-là. Ce lieu méconnu est pourtant un des centres emblématiques de ladite *Aktion T4*, qui visait à éliminer les personnes handicapées ou jugées « inutiles » pendant la période nazie, de 1933 à 1945. Bien que l'*Aktion T4* n'ait duré que d'août 1939 à août 1941, le *Landesheil und Pflegeanstalt Hadamar* a été le lieu où pas moins de 10 072 personnes d'origine allemande et autrichienne ont trouvé la mort dans un relatif secret. La visite du site a eu lieu le 26 septembre 2015 et a été effectuée pour l'ASBL Mémoire d'Auschwitz par Frédéric Crahay (Directeur exécutif).

L'*Aktion euthanasie* ou *Aktion T4*

Dès la prise de pouvoir des nazis en 1933, influencés par les doctrines eugénistes qui se sont développées depuis le début du XX^e siècle, les médecins nazis ont procédé à des centaines de milliers de stérilisations forcées. Dès 1939, des euthanasies¹ forcées sur des enfants malformés ou handicapés sont pratiquées. À l'été 1939, une opération de grande envergure est mise en place (sous l'égide de Hitler en personne) pour débarrasser le Reich de ses « bouches inutiles ». Cette opération vise à donner une « mort clémente » (*Gnadetod*) aux personnes jugées inutiles dans le corps de l'État nazi. Des études récentes ont démontré que le but recherché par Hitler était plutôt d'ordre économique², justifié par un contexte de guerre qui s'annonçait. L'argent qui devait être économisé sur les soins aux personnes handicapées pourrait alors être injecté dans le budget militaire allemand. Les intentions eugéniques propagées à l'adresse des médecins qui allaient effectuer les mises à mort devaient soulager la conscience de ces derniers, afin qu'ils n'aient pas l'impression de tuer basement pour de l'argent. L'action fut mise en place par la Chancellerie du *Führer* (chancellerie personnelle de Hitler) qui chapeautait de cette façon quatre fondations³ qui feraient le travail. Les images emblématiques de cette action criminelle sont surtout les autocars gris qui transportaient les patients vers les six centres⁴ où était pratiquée « l'euthanasie » nazie. Un mémorial amovible⁵ en forme d'autocar gris a d'ailleurs été réalisé en Allemagne afin de commémorer les 70 273 victimes de cette opération, un autre monument a, par ailleurs, été installé en face de l'adresse où se trouvaient les bureaux de l'*Aktion T4*. Stoppées net sur ordre de Hitler le 23 août 1941, à la suite des accusations portées par les Églises catholiques et protestantes allemandes, les euthanasies ne vont pas s'arrêter pour autant. En avril 1941, les nazis avaient déjà commencé l'*Aktion 14f13*, c'est-à-dire l'élimination dans les camps de concentration des prisonniers qui n'étaient plus physiquement en état de

¹ Nous utilisons ici le terme « euthanasie » qui est repris le plus souvent dans la littérature. Il va de soi que l'euthanasie pratiquée au XXI^e siècle en Belgique n'a rien à voir avec les assassinats pratiqués par les médecins influencés par le nazisme, les victimes des euthanasies perpétrées par les nazis n'ayant jamais eu le droit de décider si elles souhaitaient mourir.

² Götz Aly, *Les anormaux*, Paris, Flammarion, 2014 [2013], p. 26.

³ La plus connue était la *Gemeinnützige Stiftung für Anstaltspflege*, sise au numéro 4 de la Tiergartenstraße à Berlin, d'où le nom donné ultérieurement de T4.

⁴ Bernburg, Brandenburg, Hadamar, Grafeneck et Sonnenstein en Allemagne et Hartheim en Autriche.

⁵ <http://www.dasdenkmaldergrauenbusse.de/index.php?lang=en>

travailler. D'autre part, les euthanasies envers les « bouches inutiles » reprendront à partir de septembre 1941 de façon plus diffuse et donc encore plus difficile à contrôler.

Les euthanasies se faisaient alors dans d'autres asiles et institutions médicales en Allemagne et en Autriche. Les techniques d'assassinat consisteront à injecter du phénol ou de la scopolamine ou, plus simplement, à affamer ou à causer volontairement des maladies chez les victimes. Ces mises à mort continueront ainsi jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Le site de Hadamar

Situé dans la petite ville de Hadamar, le mémorial se présente de façon assez discrète. Le garage en bois d'époque a été déplacé quelques mètres plus loin, afin de dégager le bâtiment. L'emplacement originel est toutefois clairement indiqué sur le sol. Autour du garage, on trouve actuellement des panneaux qui expliquent en quelques phrases l'histoire du lieu. C'est dans ce garage qu'arrivaient les autocars qui transportaient les patients voués à la mort. Les gens y débarquaient et étaient menés par un couloir étroit en bois vers l'intérieur du bâtiment, tout cela, à l'abri des regards indiscrets. Les patients (arrivés d'instituts intermédiaires) étaient répertoriés et sommairement auscultés (de quoi détecter d'éventuelles dents en or) et ensuite menés vers le sous-sol où les attendait la chambre à gaz camouflée en douche. Une fois les futures victimes dans la chambre, les bonbonnes de monoxyde de carbone étaient ouvertes pendant une vingtaine de minutes. Après l'ouverture de la chambre et la récupération d'objets de valeur, les cadavres étaient tirés sur une bande de revêtement glissant jusqu'aux deux crématoires. Hadamar comptait en 1941 environ 150 membres de personnel, 24 d'entre eux furent engagés directement dans le processus de gavage et de destruction des corps⁶.

Au rez-de-chaussée, une exposition nous permet de prendre connaissance de l'histoire de l'asile de Hadamar, avant, pendant et après l'époque de l'action T4. C'est surtout l'après qui est intéressant, car moins connu. Les actions d'euthanasies qualifiées de T4 ont eu lieu à Hadamar de décembre 1940 à août 1941. Pourtant, de nombreuses personnes jugées inutiles ont encore trouvé la mort en ce lieu, et ce, jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les mises à mort ne se font toutefois plus avec la chambre à gaz et les crématoires, mais avec des moyens qui exigent une moins grande technicité que celle mentionnée plus haut. Des tombes communes ont été creusées sur la pente en face de l'asile, pour y ensevelir les corps (les crématoires ayant été démontés en 1942). Aujourd'hui on y trouve plusieurs monuments funéraires commémorant les victimes. L'essentiel des informations prodiguées dans le petit musée est malheureusement uniquement disponible en allemand, ce qui rend le lieu moins accessible aux visiteurs qui ne maîtrisent pas cette langue. Seuls les panneaux affichés autour du garage en bois sont en plusieurs langues et les photos des victimes présentées à l'intérieur du garage n'ont pas besoin de langue pour être parfaitement compréhensibles.

⁶ Michael Tregenza, *Aktion T4. Le secret d'État des nazis : l'extermination des handicapés physiques et mentaux*, Paris, Calmann-Lévy, 2011, p. 319.

Conclusion

Pourquoi encore visiter un lieu tel que Hadamar de nos jours, alors qu'il y a d'anciens camps de concentration comme Buchenwald ou Auschwitz qui sont *de visu* nettement plus impressionnants et possèdent une muséification plus élaborée ? C'est justement cette apparente normalité du lieu qui interpelle d'emblée le visiteur. Les personnes assassinées à Hadamar (et les autres lieux d'euthanasie en Allemagne et Autriche) étaient des Allemands normaux considérés comme anormaux par les nazis. Les éliminer a donné aux nazis de l'expérience à plusieurs niveaux. Premièrement, le relatif secret à garder va pousser les nazis à centraliser les tueries (fixes) à l'Est, c'est-à-dire dans les territoires polonais occupés et annexés. Ensuite, les techniques précédant les gazages de personnes handicapées vont se révéler utiles aux bourreaux dans les centres d'extermination tels que Chelmno et les centres de l'opération Reinhardt (Belzec, Sobibor et Treblinka). Le fait de les faire passer dans un couloir étroit avant d'accéder à la chambre à gaz, le prélèvement des dents en or, le camouflage de chambres à gaz en douches sont tous des éléments qui seront appliqués dans les centres d'extermination à partir de décembre 1941. Enfin, le personnel actif dans les centres d'euthanasie sera largement remis en fonction dans les centres d'extermination nazis en Pologne. L'opération euthanasie fut donc une sorte de « répétition générale » pour les opérations génocidaires à l'Est.

On peut aussi se poser la question s'il ne serait pas plus judicieux de visiter un site comme Hadamar pour capter les subtilités de la politique criminelle et létale du système nazi. À Auschwitz, le lieu d'extermination et de concentration le plus visité, le geste criminel est évident, à Hadamar, tout est plus discret, caché sous le couvert du centre médical. Peut-être le docteur Wim Distelmans⁷ aurait-il dû organiser un voyage d'études vers les lieux où était pratiquée l'euthanasie telle que perçue par les nazis et tellement éloignée de la mort en toute dignité qu'il préconise.

⁷ Wim Distelmans (oncologue et professeur à la VUB en médecine palliative) a contribué à la pratique légalisée de l'euthanasie en Belgique (loi du 28 mai 2002). Il avait organisé en 2014 un voyage d'études controversé à Auschwitz sur le thème de la « mort honorable » en prenant l'exemple *a contrario* des chambres à gaz homicides des centres d'extermination d'Auschwitz et de Birkenau.

Voir : <http://www.spiegel.de/international/zeitgeist/belgian-euthanasia-doctors-see-answers-at-auschwitz-a-1003441.html> (consulté le 14 septembre 2015)